

il n'a pas voulu que ceux qui avaient porté ces accusations aient l'occasion de les prouver. Il a profité de circonstances exceptionnelles pour essayer de camoufler l'affaire. Mais cela ne nous a pas convaincus. Personnellement, je n'ai jamais été convaincu; je ne dis pas qu'il avait tort, mais je sais qu'il a évité tout éclaircissement sur cette affaire.

Il s'agissait de graves accusations; celles d'avoir fait des déclarations contraires à la vérité, à deux reprises, sous serment. Le député de Yukon, je le répète, n'a pas voulu que la lumière soit faite à ce sujet.

Or, ce sont ceux-là qui portent des accusations, ce sont ceux-là qui ternissent des réputations, mais lorsqu'il s'agit d'eux, ils ne veulent plus qu'il en soit question. Le député de Yukon sait que ce que je dis est vrai. Lorsqu'on lui a offert de renvoyer la question au comité des privilèges et élections, il s'y est opposé. Il ne peut nier cela et il ne le nie pas! D'ailleurs, c'est dans le hansard; je ne sais pas quel jour cela s'est passé, mais c'est dans le hansard.

Qu'est-ce que cela dénote? Pour moi, je profite de la circonstance, puisqu'on parle de ce qui nuit à la réputation du Parlement, pour relever ce point, après y avoir mûrement réfléchi. A mon avis, les accusations portées restent toujours. On n'a pris que des moyens détournés pour cacher ces accusations, mais elles demeurent. Tant que le député de Yukon ne prendra pas l'initiative de renvoyer cette question au comité des privilèges et élections, pour moi, un doute demeure et je le garde.

Monsieur l'Orateur, si le député de Yukon veut protester contre cela, il n'a qu'à le faire; mais il sait que j'ai raison, il sait que des accusations ont été portées contre lui et qu'il n'a pas voulu se défendre. Il ne peut rien répondre à cela.

Monsieur l'Orateur, je voudrais proposer un sous-amendement à l'amendement de l'honorable député de Royal (M. Fairweather), avant que mon temps de parole expire. Je propose, appuyé par l'honorable député de Villeneuve (M. Caouette):

Que tous les mots après le mot «que» soient biffés et remplacés par ce qui suit:

Que l'opération salissage qui se poursuit depuis trop longtemps au Parlement fédéral cesse immédiatement et que le Parlement procède à une législation saine et honnête pour le grand bien du peuple canadien.

M. Valade: L'honorable député me permet-il de lui poser une question?

M. Grégoire: Je voudrais, auparavant, terminer mes remarques, et je répondrai ensuite à la question que l'honorable député voudra me poser.

[M. Grégoire.]

Nous avons voulu rédiger cet amendement de telle sorte que personne ne puisse nous taxer de faire de la politicaillerie ou de prendre des détours.

Nous voudrions simplement que la Chambre exprime un voeu clair et net, aujourd'hui, car tous en ont assez de ces débats interminables où il est toujours question de salir des réputations.

Nous voudrions que cela se termine et que le gouvernement se préoccupe, à l'avenir, de légiférer pour le bien du peuple. Qu'il ne soit plus question de personnalités, mais qu'on s'occupe du peuple: il attend qu'on légifère dans son intérêt. Je crois que tous les partis à la Chambre devraient être unanimes pour réclamer cela: qu'on enterre la hache de guerre et qu'on procède dorénavant à un travail fructueux pour le peuple.

Il me semble que de tous les côtés de la Chambre on devrait voter en faveur de ce sous-amendement, à l'unanimité, afin qu'on cesse ces campagnes de dénigrement et qu'on ne perde plus des journées comme nous l'avons fait depuis trop longtemps et qu'à l'avenir notre temps soit employé à légiférer dans l'intérêt du peuple.

La hache de guerre devrait être enterrée pour que nous travaillions pour le bien du peuple. Il est temps que la Chambre prenne ses responsabilités. Un grand nombre de lois attendent d'être étudiées et adoptées. Le peuple a les yeux tournés vers le Parlement et attend que nous légiférions en fonction de son bien.

On va chercher les impôts dans les poches du peuple, mais quand vient le temps de discuter de ses problèmes, on n'a plus de temps pour cela! A ce moment-là, on discute de toutes sortes de choses. C'est ce qui s'est produit, comme je l'ai dit cet après-midi, durant l'étude des prévisions budgétaires. Maintenant, nous avons devant nous un ordre visant les subsides, et de quoi discutons-nous? Encore des scandales!

Il serait temps que nous passions à la législation. C'est ce que le Ralliement des créditistes recommande.

Je suis convaincu qu'ils sont nombreux, en cette enceinte, ceux qui vont nous appuyer. Qu'on cesse enfin ces luttes inutiles, vaines, et qu'on s'occupe de légiférer dans l'intérêt de toute la population canadienne!

M. Valade: Monsieur l'Orateur, l'honorable député me permet-il de lui poser une question, ce que je désire faire depuis longtemps?

M. Grégoire: Certainement, monsieur l'Orateur.

M. Valade: L'honorable député de Lapointe a déclaré, avant l'ajournement de six heures,